



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°24 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250617-250617_24-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

OBJET :
Marché de travaux pour la réhabilitation du Centre d'Art Contemporain (CAC) « Le Creux de L'enfer » - Avenant 3 lot 8 et avenant 5 lot 14

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ; Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ; Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ; Sérap ALP à Eric BOUCOURT ; Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Pepa CAENEN ;
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

C.M. 17.06.2025

- N°24 -

MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN (CAC) « LE CREUX DE L'ENFER » - AVENANT 3 LOT 8 ET AVENANT 5 LOT 14

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n°28 du 20 septembre 2023 attribuant le lot 8 – Menuiseries intérieures à l'entreprise SOCIÉTÉ NOUVELLE L'EBENE et le lot 14 – Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaires à l'entreprise THIERS CHAUFFAGE ;
- Vu la délibération n°48 du 14 avril 2025 approuvant l'avenant 2 au lot 8 – Menuiseries intérieures et la délibération n°10 du 24 mars 2025 approuvant l'avenant 4 au lot 14 – Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaires ;
- Considérant la nécessité de conclure des avenants en plus-value pour prendre en compte des ajustements de prestations :
 - Lot 8 : plus-value portant sur des travaux concernant la pose d'une ventouse électromagnétique pour un montant de 426,30 euros Hors Taxes (HT) ;
 - Lot 14 : plus-value portant sur des travaux concernant des modifications du cahier des clauses techniques particulières, les barres d'appui coudées doivent être remplacées par des barres d'appui relevables à bêquilles pour les toilettes des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au niveau du R-1 pour un montant de 424,00 euros HT ;
 - Lot 14 : plus-value portant sur des travaux d'installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) dans le local Catering pour un montant de 3 547,00 euros HT ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITE AVEC 24 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID et Serap ALP) :

- **Approuve** les avenants suivants :
 - Avenant n°3 au Lot 8 – Menuiseries intérieures avec l'entreprise SOCIETE NOUVELLE L'EBENE pour un montant de 426,30 euros HT portant le nouveau montant du marché à 35 088,90 euros HT ;
 - Avenant n°5 au Lot 14 – Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaires à l'entreprise THIERS CHAUFFAGE pour un montant total de 3 971,00 euros HT portant le nouveau montant du marché à 217 783,51 euros HT ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT

Le Maire,

Stéphane RODIER

